

# LES ARTICLES

## a. L'article défini

L'article défini n'existe pas en latin classique, mais il a été créé très tôt dans toutes les langues romanes.

C'était un pronom démonstratif : *ille* ou *ipse* qui par affaiblissement graduel de sa signification a reçu la fonction d'article défini

ILLE était la forme la plus répandue ainsi en certains dialectes IPSE (par ex. Sebre= le fleuve Ébre)

	SINGULIER		PLURIEL	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Cas sujet	li	la	Li	Les
Cas régime	Lo, le	La	Les	les

Au XIV s. : le, la, l', les

IIIi> *li*

*Li amis ou l'amis*

Illum > lo XI<sup>e</sup> s'affaiblit en *le*

illa > la la voyelle finale s'élide très tôt *l'amie*

illi > li au pluriel la voyelle ne s'élidait jamais : *li amis*

Illos, illas > les

À + lo > al > au

À + les > as > aus> (analogie avec au)

De + lo > del > deu> du

De + les > dels > des

## b. L'article indéfini

L'article défini se retrouve dans toutes les langues romanes et s'est développé en latin vulgaire/populaire/bas latin.

Le numéral *unus* qui signifiait d'abord UN SEUL passe au sens d'un certain (quidam) et finit par fonctionner comme un article indéfini.

	SINGULIER		PLURIEL	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Cas sujet	Unus> uns	Una> une	Uni > un	Unas > unes
Cas régime	Unum> un	Una> une	Unos> uns	Unas> unes

XIV<sup>e</sup> s : un, une, uns, unes

Au XVI<sup>e</sup> : uns et unes disparaissent : restent  
*les uns, quelques-uns et quelques-unes.*

SINGULIER		PLURIEL
Masculin	Féminin	DES
UN	UNE	

### c. L'article partitif

SINGULIER		PLURIEL
Masculin	Féminin	DES
Du (de l')	De la (de l')	

D'ordinaire devant un substantif : du pain, de la viande, des pommes.

Si le substantif est précédé d'un adjectif l'article se réduit à **de** (préposition) : de bon pain (toujours ce DE est au singulier).

Originellement le partitif n'était pas un article : *manger du pain* actuellement veut dire se nourrir de la substance du pain.

Au Moyen Âge *mangier del pain*, signifiait manger une certaine quantité d'un pain déterminé, du pain, de ce pain –ci.

mangier del pain = mangier de pain

Le partitif dont on parle aujourd'hui est sorti d'un emploi particulier de *de* (préposition). Emploi elliptique de la préposition *de*.

En latin populaire on atteste cet emploi : *edere de pane, bibere de vino*. Cet usage est répandu dans les langues romanes jusqu'au Moyen Âge.

En français on retrouve jusqu'au XIV<sup>e</sup> s. l'emploi *de* de partitif devant un substantif non déterminé.

*Et de pain ne gustad.*

Cet emploi est disparu français. On ne dit pas *manger de pain* mais *manger du pain*

Mais l'usage qui est resté est de + adj.+ nom. Voici *de belles filles*.

À côté des constructions *mangier de pain, acheter de viande* on trouve au Moyen Âge : *mangier del pain, acheter de la viande*.

À partir du moment où les noms employés au sens général prennent l'article défini, le même article s'introduit aussi après le *de* partitif. *Boivre del vin, mangier de la viande*.